Envoyé en préfecture le 27/08/2026
Reçu en préfecture le 27/08/2026
Publié le
ID : 035-213502446-20260827-D_2026_61-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de FOUGERES-VITRE
Canton d'Antrain
Commune de **ROMAZY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMAZY 35

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 24 août 2026 à dix-huit heures trente sur la convocation du 18 août 2026 de Monsieur BATTAIS Loïc, Maire.
Date de publication : 18 août 2026

**Étaient présents** : BATTAIS Loïc, BRAULT Florence, DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin, GUITTON Annie, RICHARD Antoine, STICKER Stéphanie
**Était absent** : GRYMAN Olivier, CARRET James
**Excusé** : GRYMAN Olivier, CARRET James
**Procuration** : Monsieur GRYMAN Olivier a donné procuration à Monsieur BATTAIS Loïc,

Madame GUITTON Annie a été désignée comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2026 est adopté à l'unanimité.

## DISTINCTION COMMERCE ACTUEL, LOCAL POUR CASIERS ET HABITATION

**2026.61**

Actuellement il y a un seul bail pour le commerce et l'habitation.

Le conseil municipal souhaite mettre les casiers prévus dans la grange dans la partie épicerie du commerce, pour diversifier l'activité.

Le bail habitation sera réservé en priorité aux titulaires du bail de location gérance.

Cependant si l'intéressé ne souhaite pas habiter les lieux, le conseil municipal ouvre la possibilité de louer l'habitation aux personnels de l'établissement ou en dernier recours à d'autres locataires.

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité décide de faire deux baux, un contrat de location gérance pour le commerce et un autre pour le logement.

**Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.**

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture

Fait à Romazy le 24/08/2026

Le Maire Loïc BATTAIS

MAIRIE de ROMAZY
(Ille-et-Vilaine)